



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation / Mouvement lycéen / Premier ministre / Parlement

Mouvement lycéen : lettre ouverte au premier ministre et aux parlementaires

Après que la FCPE, l'ancien ministre Jack Lang et un groupe de députés communistes ont écrit au président de la République pour demander une loi d'amnistie en faveur des lycéens poursuivis pour leur participation au mouvement de l'hiver et du printemps dernier, le collectif de soutien aux victimes de la répression de ce mouvement reprend aujourd'hui la démarche initiée. Il a adressé, samedi 16 juillet, une série de lettres ouvertes au premier ministre, au garde des sceaux, au ministre de l'Éducation nationale et aux parlementaires.

Dans ces lettres, le collectif, composé de plus de 50 organisations et appuyé par plus de 200 personnalités, attire l'attention des destinataires sur le nombre de personnes poursuivies, mineures la plupart du temps, et sur le caractère disproportionné et déraisonnable des sanctions jusqu'ici prononcées, en regard des faits qui leur sont reprochés.

Le collectif souligne que la procédure d'amnistie a déjà été utilisée de nombreuses fois dans notre histoire pour tenir compte d'infractions commises dans des circonstances exceptionnelles.

Le collectif demande au gouvernement de soumettre au parlement un projet de loi d'amnistie portant sur les faits reprochés aux lycéens et aux autres participants de leur mouvement lors des différentes manifestations contre la loi d'orientation sur l'avenir de l'école.

Pour le cas où le gouvernement resterait sourd à son appel, le collectif demande simultanément aux parlementaires de bien vouloir agir dans le cadre d'une proposition de loi.

Paris, le 17 juillet 2005

RELATIONS PRESSE : Olivier Messac - ☎ 06 12 17 12 12 olivier.messac@fcpe75.org

Communiqués en ligne sur : http://www.cpe75.org/cdpe/n_rpresse.htm

CONTACT COLLECTIF : Michel Sangam - ☎ 06 70 36 43 63 comite.soutien@laposte.net

Pétition à signer en ligne : <http://www.fcpe94.org>

Chèques de soutien à l'ordre de : CDPE Paris - souscription soutien lycéens - 14 rue d'Astorg, 75008 Paris